



Pétition
POUR L'ÉGALITÉ DE TRAITEMENT DES PERSONNELS

Pour une revalorisation 2014 des IAT et PFR au CROUS de Caen.

En 2013, les autorités académiques ont revalorisé les personnels qu'elles géraient financièrement (110€ aux ADJAENES, 125€ aux SAENES, 140€ aux ADAENES). Au CROUS de Caen, une revalorisation équivalente a été faite en décembre 2013.

En 2014, les autorités académiques ont confirmé la revalorisation 2013 sur les versements mensuels indemnitaires.

Aussi, les personnels administratifs, signataires ci-dessous, demandent qu'une revalorisation des IAT et PFR soit faite à partir du 1er janvier 2014 au CROUS de Caen. Il s'agit d'une question d'égalité de traitement entre les agents de la filière administrative.

Prénom - nom	Service	Signature

A retourner à José Lecocq, service de la comptabilité du CROUS de Caen.